



CHARTE DU PARENT DE SPORTIF MINEUR.

Moi, parent, je m'engage :

- à encourager mon équipe et à applaudir toute belle action de jeu;
- à respecter les adversaires comme les équipiers de mon enfant;
- à faire confiance aux éducateurs du club à qui j'ai confié la responsabilité de mon enfant;
- à ne pas m'immiscer dans le travail des entraîneurs;
- à laisser jouer les jeunes sans leur mettre quelque pression que ce soit;
- à être un modèle de fair-play, dans et en-dehors des terrains de jeux, notamment face à l'arbitrage.
- à faire preuve de dignité et de maîtrise de soi dans la victoire comme dans la défaite de mon équipe.

